

2. Dans le cas de l'affirmative, est-ce qu'un service aérien régulier de transport de passagers sera mis en œuvre?

**M. James A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** 1. Le ministère ne songe pas pour l'instant à agrandir les pistes de l'aéroport de Wiarton.

2. Ne s'applique pas.

#### LES PARCS NATIONAUX

Question n° 2918—**M. Southam:**

1. Quel a été le nombre total de visiteurs à chaque parc national du Canada au cours des années 1964, 1965 et 1966?

2. Que projette le gouvernement pour ce qui est de l'aménagement d'autres parcs nationaux au Canada au cours des années 1967, 1968 et 1969 et où les nouveaux parcs seront-ils situés?

**L'hon. A. Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** 1. Année financière 1964-1965: 9,179,028; année financière 1965-1966: 9,845,283; année financière 1966-1967: 11,367,912.

2. Des négociations sont actuellement en cours, en vue de la création éventuelle de plusieurs autres parcs nationaux. Nous espérons conclure des accords, grâce auxquels nous pourrions créer au moins un nouveau parc national au cours de chacune des années 1967, 1968 et 1969. Toutefois, vu la ligne de conduite établie, les terres destinées à l'aménagement de nouveaux parcs doivent être cédées libres de toute charge, par le gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral; nous estimons qu'il n'est pas dans l'intérêt public de faire connaître les emplacements avant que les gouvernements fédéral et provincial soient en mesure d'annoncer conjointement la chose.

#### L'EXPANSION DU PROGRAMME DE TRANSPORT AÉRIEN AU COURS DE L'ANNÉE DU CENTENAIRE

Question n° 2919—**M. Southam:**

1. Quels sont les projets du gouvernement à l'égard de son programme de transport aérien, visant à l'accroissement de notre service national de transport aérien de voyageurs et de marchandises, afin de satisfaire à la demande en cette année de notre Centenaire?

2. Aménagera-t-on, à l'aérogare de Regina en 1967, des pistes d'atterrissage pour avions à réaction, à temps pour permettre l'établissement d'un service aérien pour que les voyageurs et touristes puissent se rendre à l'Expo, à Montréal, et en revenir?

**M. James A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** 1. Le ministère entretient à cette fin des relations étroites avec les compagnies aériennes.

2. L'aéroport de Regina est en mesure à l'heure actuelle de desservir les avions à réaction.

[M. Noble.]

#### LA RÉMUNÉRATION VERSÉE AU PROFESSEUR NORMAN WARD

Question n° 2921—**M. Cowan:**

Quelle rémunération a-t-on versée au professeur Norman Ward, de l'université de la Saskatchewan, aux titres suivants: a) membre du comité sur les dépenses électorales, b) membre de la commission des circonscriptions électorales de la Saskatchewan, c) commentateur aux réseaux de la Société Radio-Canada?

**L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État):** Le commissaire à la représentation, la Société Radio-Canada et mon ministère m'informent comme suit: a) Mars 1965 à novembre 1966: \$5,412.50; b) \$2200; c) Il n'est pas d'usage d'exiger que Radio-Canada divulgue les cachets qu'elle verse aux particuliers.

#### LES DIRECTIVES AUX CENTRES DE LA MAIN-D'ŒUVRE CONCERNANT LES DISTINCTIONS INJUSTES

Question n° 2922—**M. Orlikow:**

1. Le ou vers le 4 décembre 1966 et le 27 février 1967, la division de la main-d'œuvre canadienne du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a-t-elle donné des instructions à tous les centres fédéraux de main-d'œuvre en vue d'annuler toutes directives et instructions antérieurement adressées aux bureaux du Service national de placement par la Commission d'assurance-chômage et le ministère du Travail relativement à la «loi canadienne sur les justes méthodes d'emploi» et ses programmes dirigés contre les distinctions injustes?

2. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration déposera-t-il à la Chambre des copies des instructions adressées aux centres fédéraux de main-d'œuvre, le ou vers le 4 décembre 1966 et le 27 février 1967, par la division de la main-d'œuvre canadienne?

**M. John C. Munro (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** 1. Non. Les instructions relatives aux mesures anti-discriminatoires se trouvent dans la circulaire de l'emploi n° 233-1, qui est toujours en vigueur.

2. Oui. Le ministre les déposera aujourd'hui.

#### LES SERVICES DE BATEAU-POMPE AU PORT DE MONTRÉAL

Question n° 2923—**M. Peters:**

Y a-t-il un bateau-pompe qui assure la protection du port de Montréal cette année et, dans le cas de la négative, le ministre des Transports a-t-il effectué ou a-t-il l'intention d'effectuer une étude sur la possibilité de doter le remorqueur *Sir Hugh Allan*, des ports nationaux, d'une tour à lance d'incendie et d'autres appareils modernes pour combattre les incendies?

**M. James A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Le Conseil des ports nationaux communique les renseignements suivants: Les services de bateau-pompe sont disponibles au port de Montréal. L'utilisation du *Sir Hugh Allan* comme bateau-pompe ne serait pas pratique.